

Auch, le 24 juillet 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Intempéries : plusieurs semaines après les premiers orages, le Conseil départemental du Gers fait le point de la situation**

Le département du Gers a été touché par plusieurs épisodes de violents orages les 29 mai, 20-21 juin et 7 juillet derniers, nécessitant une mobilisation accrue des services de la Direction Départementale des Infrastructures.

#### **400 INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL**

Au total, ce sont plus de 400 interventions qui ont été effectuées depuis le début du mois de mai :

- plus de 200 interventions pour des arbres ou des branches tombés sur les chaussées, notamment avec l'épisode des 20-21 juin et du 7 juillet, (dont une dizaine ayant entraîné des fermetures d'axes notamment à cause de chutes de câbles électriques) ;
- plus d'une centaine d'interventions pour des coulées de boue (épisodes de mai et juin) ;
- une vingtaine d'interventions pour des chaussées inondées (dont 12 ayant occasionné des fermetures d'axes).

#### **RETARD SUR LA SECONDE CAMPAGNE DE FAUCHAGE**

Par ailleurs, ces interventions ont engendré 2 à 3 semaines de retard sur la seconde campagne de fauchage, secteurs / Condom, Eauze, Fleurance, Lectoure, Mauvezin, l'Isle-Jourdain, Miélan, Riscle et Nogaro. La priorité est donnée aux carrefours afin de dégager au maximum le champ de vision pour la sécurité des usagers.

#### **DES ESPACES NATURELS IMPACTÉS**

Ces intempéries ont également provoqué d'importants dégâts dans la forêt de Réjaumont, ainsi que sur la Voie Verte de l'Armagnac et le Chemin de Grande Randonnée (GR) 65.

L'accès à une partie de ces sites est temporairement interdit, le temps d'effectuer les travaux de sécurisation et de déblayage.

- La Voie-Verte de l'Armagnac : des interventions sont actuellement en cours entre Condom et Lagraulet-du-Gers. Cette portion sera à nouveau accessible dans un délai estimé de trois semaines, à l'issue des travaux. Des panneaux d'information ont été installés par les services du Département aux entrées des sentiers concernés pour avertir les usagers.
- Le sentier GR 65 : parcours fermé entre Saint-Antoine et Condom en raison de plusieurs chutes d'arbres et des coulées de boue qui ont fragilisé ce chemin de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Les interdictions d'accès font également l'objet d'un affichage sur place. La réouverture au public est prévue fin août.
- La forêt de Réjaumont : un arrêté de fermeture au public a été pris (affiché sur site à chaque entrée) jusqu'à l'achèvement des travaux de mise en sécurité prévu d'ici une quinzaine de jours. Ceux-ci ont été engagés en lien avec l'Office National des Forêts. D'autres massifs forestiers départementaux peuvent actuellement accueillir le public à proximité, tels que la forêt de Serilhac sur la commune de Lamothe-Goas ou encore la forêt de Paulhac, sur la commune éponyme, toutes deux situées à une dizaine de kilomètres de la forêt de Réjaumont.

## UN BUDGET INTEMPÉRIES CONSÉQUENT

Le coût global de ces travaux et interventions est estimé à 1M€ :

- 800 000 € à 850 000€ pour les travaux sur RD (dégagement des arbres, élagage sécuritaire, traitement des coulées de boue, reprise de chaussée, etc.) ;
- 100 000€ pour les travaux de dégagement et de viabilité sur les GR (notamment le GR65 à Lectoure) ;
- 45 000€ pour les travaux de dégagement et d'élagage sécuritaire sur la Voie Verte.

## LE MOT DU PRÉSIDENT

« Comme j'ai pu malheureusement l'exprimer à plusieurs reprises, je témoigne de toute ma solidarité envers les nombreux sinistrés de ces intempéries dévastatrices. Cette période instable se fait longue et les épisodes se répètent. Je remercie l'ensemble des acteurs mobilisés pour le rétablissement, et notamment la soixantaine d'agents des services des routes du Conseil départemental qui oeuvrent depuis les premières heures en la remise en état de l'ensemble des réseaux de mobilités, qu'ils soient routiers, cyclables ou pédestres. Comme bon nombre d'usagers de la route ont pu le notifier, le fauchage des routes départementales a pris du retard en raison de ces événements climatiques qui ont interféré dans notre organisation. Je tiens à assurer à toutes et à tous la mobilisation optimale de l'ensemble des équipes du Conseil départemental. » - Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental.